

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—*Suite.*LOI DES COMMISSIONS SECRETES—
Suite.

M. Crothers—N'est pas en faveur pouvoir donné à un magistrat seul—1567; projet inutile à la protection de l'administration—1567; ne s'applique à aucun cas d'une nature personnelle qui n'est pas prévu par la loi criminelle—1567.

Hon. Aylesworth—Utilité de ce bill dans les cas personnels—1568; exemple d'un cas dans bureau d'avocat—1568; difficulté d'établir accusation de complot de fraude—1568.

M. Maddin—Approuve entièrement projet—1568; propose faire rentrer bill dans Code criminel maintenant refondu—1569; suffirait d'adopter article 3 du projet—1569; Code criminel ferait alors un tout—1569; explication proposition—1570.

Hon. Aylesworth—Bill aurait pu être présenté comme amendement au Code criminel—1570; a préféré suivre exemple Angleterre—1570; bill séparé attire plus attention publique—1570; dans prochaine refonte sera incorporé sûrement dans Code criminel—1571.

M. Doherty—Ne croit pas avantageux de prescrire instruction devant deux magistrats—1571; l'acte criminel créé par cette loi est d'essence civile—1572; inculpé devrait avoir le droit de choisir juridiction supérieure—1572; l'engagement contractuel entre la personne qui accepte et celle qui paie la commission est la base du délit—1572; doute de l'opportunité d'en saisir tribunaux criminels—1572; remède devrait être trouvé par législatures provinciales qui ont le contrôle des lois civiles—1572; remède adéquat possible—1573; mauvais de créer nouveaux crimes—1573.

Hon. Aylesworth—La loi civile poursuit seulement le remboursement de la commission reçue—1576; punition pas suffisants—1573; réforme nécessaire—1574.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—1574.

Hon. Aylesworth—Propose acceptation amendement Sénat—4651; texte amendement va plus loin que loi criminelle—4651; culpabilité de l'agent—4652; propose acceptation—4652; adoptée—4652.

Sanctionné—7432.

LOI DE LA COMMISSION DU PORT DE
MONTREAL (AMENDEMENT).

Hon. L. P. Brodeur—Dépose bill n° 154 modifiant loi relative aux commissaires du port de Montréal—5049; pour reculer limites du port jusqu'à l'extrémité nord-est de l'île—5049; pour placer port de Montréal sous juridiction ministère Marine—5030; pour permettre commission exploiter petit chemin de fer dans limites du port—5050.

M. Monk—Demande qu'on fasse de Montréal port libre—5050.

M. Geoffrion—Propose de donner à commission contrôle sur rive sud du Saint-Laurent adjacente au port—5051; avantages pour rive sud—5051; construction quais et éleveurs—5051.

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—*Suite.*LOI DE LA COMMISSION DU PORT DE
MONTREAL (AMENDEMENT)—*Suite.*

1re lecture—5051.

Hon. Brodeur—Propose 2e lecture—5503; expose pouvoirs transférés de la commission au ministère de la Marine—5504.

2e lecture—5504.

En comité général—6884.

Article 1er—6884.

Hon. L. P. Brodeur—Règlements du port deviennent du domaine ministre de la Marine—6885.

Hon. Emmerson—Difficulté avec locataires terrains au bord canal Lachine—6886.

M. Doherty—Droits de locataires—6886; poursuite vexatoire—6886; cession à tierce partie—6886; appels en garantie—6887; gouvernement devrait régler—6887.

Hon. Brodeur—Commissaires ne veulent pas répudier entente—6892.

M. Geoffrion—Acceptation de la ligne conventionnelle—6893.

Hon. Brodeur—Légitimité de la poursuite—6894; opinion Newcombe—6894; obligations réciproques—6894.

Hon. Emmerson—Bill tel que préparé supprimerait ligne conventionnelle—6897; ferait disparaître responsabilité gouvernement—6897.

M. Doherty—Texte peut porter atteinte droits en litige—6898; propose amendement sauvegardant droits des propriétaires ayant rempli obligations du contrat suivant définition loi 1873—6902.

Hon. Brodeur—Amendement dangereux—6906; règle question en litige—6907; propose simple amendement laissant en dehors de cette loi litiges pendante—6907.

Adopté—6907.

Hon. Brodeur—Propose amendement plaçant sous juridiction de l'acte rive sud de Saint Lambert à intersection bout de l'île—6908.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—6908.

Sanctionné—7434.

LOI DE LA CONSERVATION DES RES-
SOURCES NATURELLES.

Hon. Fisher—Dépose bill n° 159 tendant à créer commission permanente de la conservation des ressources naturelles—5247; conférence de Washington, vœu exprimé—5247; commission comptera 32 membres—3247; douze officiels—5247; 20 nommées—5247; pas de rémunération, seulement frais de voyage—5247; bureau restreint—5248; commissions des Etats aux Etats-Unis—5248.

2e lecture—6698.

En comité général—6699.

Article 9—6699.

Hon. Fisher—Dépenses des représentants de province payées par trésor fédéral—6699.

Rapporté, 3e lecture, adopté—6699.

Sanctionnée—7434.